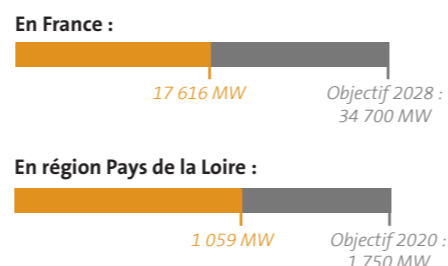


## Pourquoi accueillir des éoliennes sur votre territoire

L'Etat français s'engage à réussir une **transition vers un bouquet énergétique plus équilibré** sur son territoire. Cela passe par une diversification du mix électrique français avec le **déploiement d'un éventail d'énergies renouvelables**. Ces dernières sont compétitives, prédictives et contrôlables.

En ce qui concerne l'énergie éolienne terrestre, les diagrammes suivants montrent les objectifs fixés à l'horizon 2028 par la **Programmation Pluriannuelle de l'Énergie** au niveau national et à l'horizon 2020 par le **plan climat-air-énergie territoriale (PCAET)** en Pays de la Loire. Ces objectifs sont loin d'être atteints au vu de la puissance installée au 31 décembre 2020 (données RTE).

Pour accompagner la transition énergétique, et permettre au territoire de limiter les aléas du changement climatique, le **pays de Vallée du Loir** se dote actuellement du **plan climat-air-énergie territoriale (PCAET)**. Ce programme ambitieux prévoit de **multiplier au minimum par 4 la part d'électricité renouvelable** sur le territoire pour atteindre **35% d'énergie renouvelable** dans les consommations énergétiques finales d'ici à 2030. Ces ambitions doivent être portées par un bouquet énergétique renouvelable qui valorise le potentiel éolien du territoire.

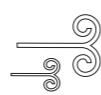


## Un parc éolien présente de nombreux avantages pour votre territoire

Source de retombées économiques, fiscales et locatives.



Source de diversification et d'indépendance énergétique.



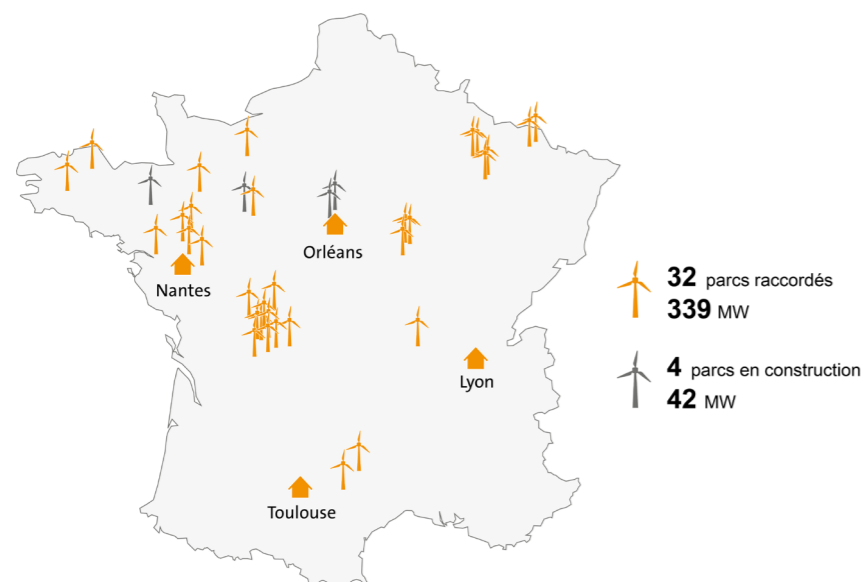
Production d'énergie propre à partir d'une ressource inépuisable.



**Accueillir un projet éolien sur votre territoire, c'est être un acteur local de la transition énergétique et générer de l'activité et des revenus locaux.**

## ABO Wind en France

Avec son équipe de 120 personnes, ABO Wind développe des projets éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français depuis 2002.



### Contacts

**Responsable du projet**  
Maxime ODIOT  
Tél. : 02 55 59 60 62  
Mobile : 07 85 68 08 81  
maxime.odiot@abo-wind.fr

**Agence d'Orléans**  
14 mail Pablo Picasso  
44 000 Nantes

**Directrice de la communication**  
Cristina Robin  
Tél. : 05 34 31 13 43  
cristina.robin@abo-wind.fr

@ABOWindFrance  
ABO Wind  
www.abo-wind.com/fr

**ABO WIND**

## Tournés vers le futur

# Projet éolien de Loir-en-Vallée



## Bulletin d'information n°1 - Mars 2021

Ce bulletin d'information a pour objectif de vous présenter notre démarche d'élaboration d'un nouveau projet de parc éolien sur le territoire de la commune de Loir-en-Vallée.

ABO Wind a souhaité partager les premiers éléments d'informations disponibles à ce stade de lancement du projet.

Dans le cadre des études faune, flore et milieux naturels, des écologues vont mener des inventaires de terrain. Vous pourrez donc les apercevoir sur la zone d'étude au cours des prochains mois.

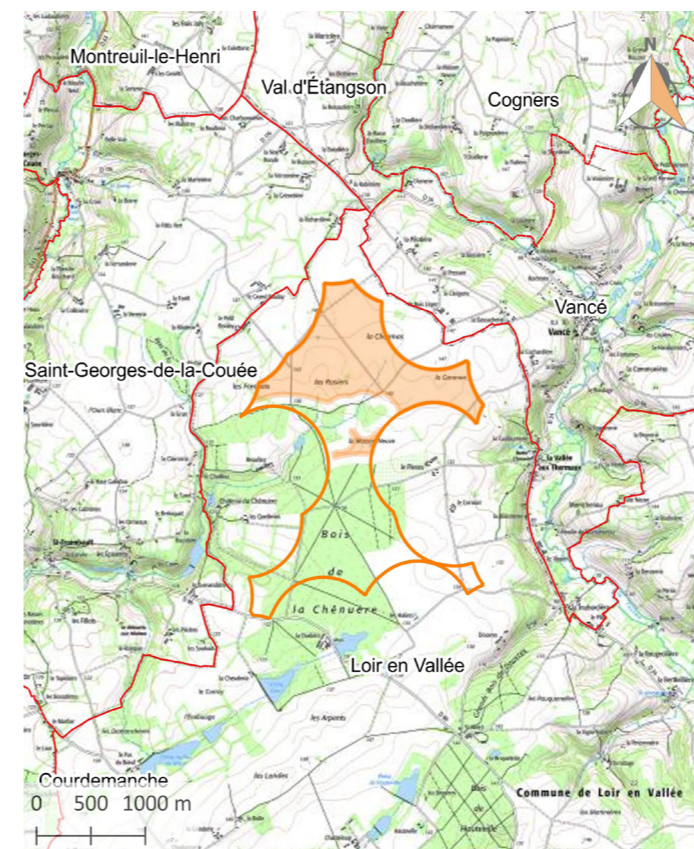
En cas d'interrogations, n'hésitez pas nous contacter pour nous en faire part. Les coordonnées du responsable de projet sont renseignées en dernière page de ce bulletin.



De plus, ce bulletin est l'occasion de vous communiquer les coordonnées du responsable de projet :

**Maxime ODIOT**  
07 85 68 08 81 ou [maxime.odiot@abo-wind.fr](mailto:maxime.odiot@abo-wind.fr)

## Localisation du projet



Zone d'implantation potentielle du projet  
Distance de 500m des habitations  
Limites communales

La carte ci-contre présente la zone d'étude sur la commune de Loir-en-Vallée. Elle résulte d'une analyse du potentiel éolien à l'échelle du Pays Vallée du Loir.

Les critères pour envisager l'élaboration d'un projet de parc éolien y sont réunis :

- Une distance minimale de 500 mètres de toute habitation ;
- Une bonne desserte par les chemins communaux ;
- Une bonne exposition aux vents dominants ;
- Plusieurs possibilités de raccordement au réseau électrique national ;
- Aucune contrainte majeure liée à l'environnement ou à la réglementation.

La zone retenue (représentée en orange sur la carte) se situe sur un plateau agricole au Nord du bois de la Chénuère.

**ABO WIND**

## Le déroulement du projet

### 2007-2013

- Projet initial arrêté pour des raisons de contraintes liées à des servitudes militaires.

### 2018-2020

- Suite à l'annonce de la levée des servitudes militaires sur la zone, ABO Wind reprend contact avec les élus de la commune et des différents établissements intercommunaux intéressés par le projet. Les propriétaires fonciers et exploitants sont de nouveaux sollicités pour échanger avec le responsable de projet.

Les dates suivantes sont prévisionnelles et peuvent être amenées à évoluer.

### 2021

- Installation d'un mât de mesure de vent.
- Lancement des études de faisabilité (vent, faune flore et milieu naturel, paysage, acoustique...).

### 2022

- Finalisation des études de faisabilité et rendu des conclusions.
- Réflexion sur les variantes d'implantation possibles à partir de ces éléments.
- Discussions avec les usagers du site, les élus du territoire et les services de l'État avant validation du projet final.
- Constitution et dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale en Préfecture.

### 2023

- Instruction de la demande par les services de l'État et enquête publique d'un mois en vue d'une autorisation préfectorale.

### 2024 - 2025

- Financement, construction, raccordement et mise en service du parc éolien en vue d'une exploitation d'environ 25 ans.

### 2050

- Démantèlement et recyclage des éoliennes.
- Remise en état du site ou renouvellement du parc éolien.



## Zoom sur le contexte climatique

La lutte contre le réchauffement climatique est l'un des plus grands défis du 21e siècle. Elle induit une transformation radicale de nos manières de produire et de consommer, notre énergie.

La région Pays de la Loire souhaite accélérer son effort pour atténuer le changement climatique et a pour objectif de couvrir la totalité de sa consommation par 100% d'Énergie renouvelable d'ici à 2050.

Ce projet de parc éolien contribuerait directement à l'atteinte de cet objectif pour une production d'énergie décarbonnée sur le territoire.

## La mesure du vent : un préalable à tout projet

L'analyse du gisement éolien permet d'examiner finement la ressource en vent du site étudié. Elle est effectuée à l'aide d'un mât de mesure anémométrique installé sur site pour une durée de un à deux ans. Différents appareils de mesures (anémomètres, girouettes...) sont positionnés le long du mât à diverses hauteurs pour connaître les caractéristiques du vent sur le site. Les données de vent obtenues seront corrélées avec les données collectées par les stations Météo France et les satellites à proximité afin d'obtenir des estimations fiables sur le long terme.

L'installation d'un mât de mesure permet également de mesurer l'activité des chauves-souris à l'aide de micros fixés sur le mât qui enregistrent les ultrasons produits par ces dernières.

L'analyse de ces données permettra d'estimer précisément la production électrique du futur parc éolien et de définir le modèle, le gabarit (hauteur de mât, longueur de pales), le nombre et le positionnement des éoliennes. L'objectif est d'adapter au mieux le projet aux conditions de vent présentes sur le site en tenant compte des contraintes techniques, environnementales, sociales et économiques du territoire.

Le mât de Loir-en-Vallée mesurera 100m de hauteur et sera installé sur une parcelle agricole au Nord-Ouest de la zone d'étude. Le montage de ce mât ne nécessite pas de travaux de génie civil (pas de fondation) mais uniquement des plaques d'ancrage enterrées sur lesquelles seront fixés des haubans permettant de maintenir le mât. Son montage se réalisera la deuxième quinzaine de mars 2021 en seulement quelques jours.

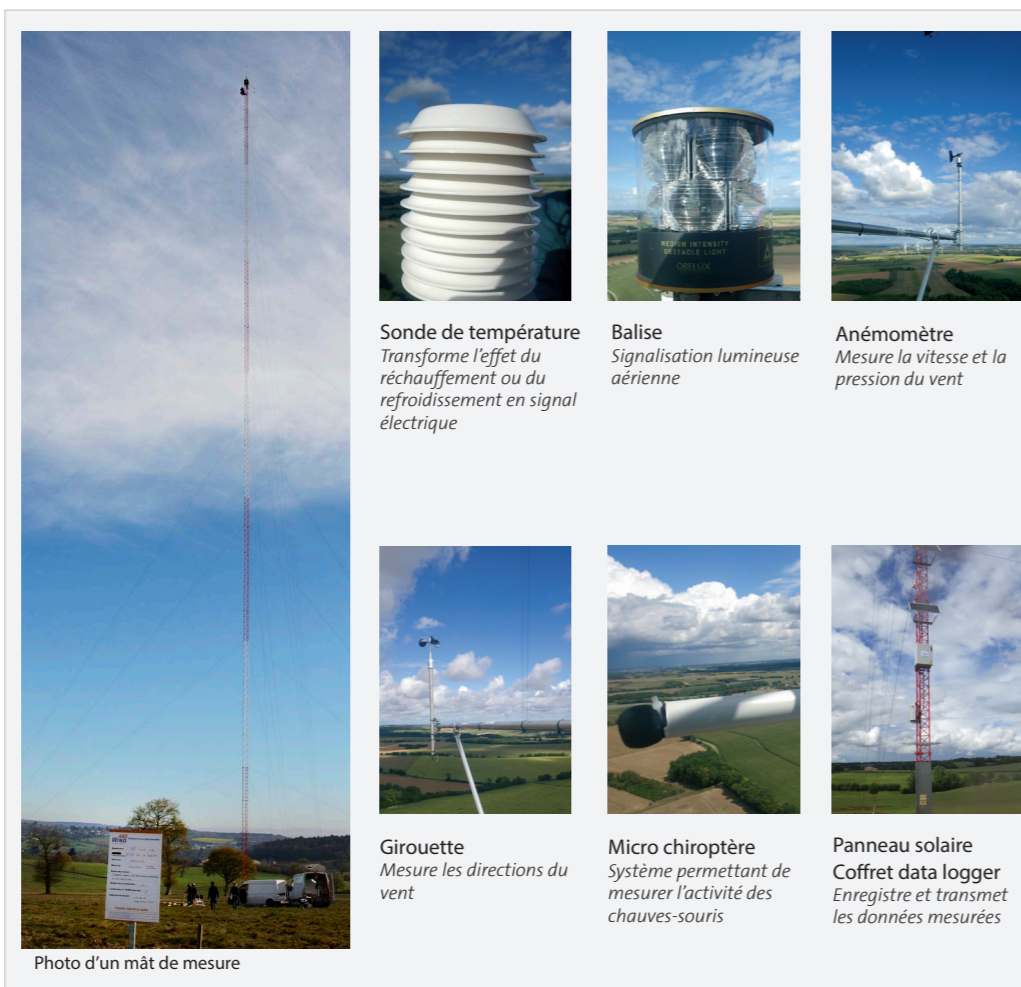


Photo d'un mât de mesure

Sonde de température  
Transforme l'effet du réchauffement ou du refroidissement en signal électrique

Balise  
Signalisation lumineuse aérienne

Anémomètre  
Mesure la vitesse et la pression du vent

Girouette  
Mesure les directions du vent

Micro chiroptère  
Système permettant de mesurer l'activité des chauves-souris

Panneau solaire  
Coffret data logger  
Enregistre et transmet les données mesurées

## Le développement du projet

Un parc éolien est le fruit de deux années d'études techniques, environnementales et paysagères approfondies. ABO Wind s'entoure de nombreux spécialistes pour travailler à l'élaboration et à la construction de ses parcs : bureaux d'études externes reconnus et indépendants, associations naturalistes, acteurs locaux, entre autres. Une équipe projet est constituée en vue de concevoir un projet adapté au territoire et à ses enjeux.



### Vent

1 à 2 ans

- Mesurer les vitesses, directions et fréquences de vent sur le site.
- Adapter les plans de bridages acoustiques selon les mesures de vent.
- Evaluer l'énergie produite par le parc.

### Faune et Flore

1 an

- Réaliser un inventaire des espèces présentes et des différents milieux naturels.
- Adapter l'implantation des éoliennes en fonction des enjeux identifiés pour préserver les espèces et milieux fragiles.

### Acoustique

10 mois

- Établir un état initial de l'environnement sonore.
- Choisir l'éolienne adaptée.
- Définir les éventuels plans de bridages permettant de garantir la tranquillité des riverains dans le respect de la réglementation acoustique sur l'éolien.

### Paysage

10 mois

- Etablir un état initial des composantes du paysage.
- Déterminer les perceptions du futur parc et enjeux depuis les lieux de vie, axe de circulation, monuments et sites patrimoniaux et touristiques.
- Définir la meilleure implantation pour une insertion cohérente en comparant différents scénarios par le biais de photomontages notamment

## Le choix du scénario



Aujourd'hui, l'emplacement, le nombre et le type d'éolienne ne sont pas encore connus. En combinant les résultats des différentes études, les enjeux observés et les échanges avec les différents acteurs du projet, le scénario le plus adapté au territoire sera déterminé. Notre objectif est de proposer une implantation réaliste et cohérente avec l'environnement, le territoire et les paysages qui le caractérisent.

## La communication tout au long du projet

ABO Wind a particulièrement à cœur d'apporter une information claire et transparente tout au long du projet. De cette bonne information naît une meilleure compréhension des enjeux en présence. C'est le gage d'un projet réussi.



Des actions de communication seront planifiées à chaque étape clé du projet. Au-delà de la distribution de bulletins d'information comme celui-ci, des moments d'échanges directs avec ABO Wind pourront être organisés. Ces derniers auront pour objectifs de répondre aux interrogations de chacun, de recueillir les remarques et d'apporter des précisions sur l'avancement du projet.

De plus, une page internet dédiée au projet a été mise en ligne. Elle rassemble et détaille les informations et dernières avancées relatives au projet, et est accessible au lien suivant :

[www.abo-wind.com/fr](http://www.abo-wind.com/fr) > La société > A propos d'ABO Wind > Nos projets > Pays de la Loire > Loir-en-Vallée